



NOTE SYNTHÉTIQUE ANNEXÉE AU BUDGET PRIMITIF 2025

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Au 01 janvier 2022, les quatre communes déléguées ont été supprimées et leurs mairies annexes sont devenues des annexes de la mairie, celle-ci étant située au bourg de Loubaresse.

Suite au dernier recensement de 2024, la population totale de Val d'Arcomie est de 970 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 289 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et 61 exploitations agricoles.

La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles indépendantes sur 2 sites et regroupant près d'une cinquantaine d'élèves, 2 agences postales communales (à St-Just et Faverolles), 2 campings, 2 aires de service pour camping-cars, environ 20 locations meublées, 1 piscine d'été, 1 terrain de tennis, 2 terrains de football, 3 terrains multisports, une laverie, une bibliothèque. Elle gère une trentaine d'appartements locatifs, ainsi que des locations de garage. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques avec une base de loisirs de pleine nature au Cheylet, une base nautique au pied du Viaduc de Garabit ainsi qu'un centre équestre à Estrémiac.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval ainsi qu'au Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Elle est membre des communes forestières de France. Elle est également labellisée station verte.

Outre le budget principal, la commune gère 3 budgets annexes : l'eau, l'assainissement et le bâtiment de stockage.

2/ Priorités du budget 2025 :

Les dépenses prévisionnelles d'équipement **tous budgets confondus** pour l'année 2025 s'élèvent à 1 382 596,12 €. Les principales réalisations prévues sont,

Dans le domaine du tourisme :

- La réfection de chalet et gîte à SAINT JUST.
- L'étude de la mise en place d'une délégation de service public pour le camping de SAINT JUST.
- Une provision pour l'achat de jeux sur divers sites de la commune.
- Le solde de la rénovation complète du bloc sanitaire du camping de Saint-Just.

Pour les associations :

- Le lancement des études en vue de l'aménagement du local de chasse de Faverolles.
- Modification des horaires d'éclairage afin de réduire les consommations énergétiques
- La mise en place de l'éclairage solaire type LED pour le terrain de pétanque de La Bessaire
- Le réaménagement du terrain communal de Clavières d'Outre afin de pouvoir accueillir le nouveau club de pétanque « **la Boule de Truyère** ».
- L'achat de petit équipement et de matériel pour les associations.

Concernant les bâtiments et équipements publics :

- L'entretien des bâtiments communaux d'une manière générale.
- Le lancement des études pour définir le programme de travaux pour la salle multi activités de Saint-Just (rdc de l'annexe de la mairie), le choix du maître d'œuvre et le début des études.
- La commune lauréate du programme village avenir poursuivra cette année les études pour l'établissement d'un programme de rénovation énergétique du patrimoine bâti communal dont les logements de SAINT MARC.
- La mise en valeur du petit patrimoine de la commune.
- Les travaux de mise en indépendance pour les fluides (électricité et eau) des bâtiments communaux de Saint Just (camping, piscine, terrain de foot).
- L'aménagement du jardin du souvenir au cimetière de Saint Just.
- La poursuite et le renforcement du programme de réfection des voiries communales qui représente cette année plus de 50% du budget investissement, réfection des chemins ruraux comprise.

Pour le développement économique de la commune :

- La viabilité des dix parcelles (acquises entre 2022 et 2025) dans le bourg de Loubaresse avec la création de 10 lots constructibles.
- Etude de l'aménagement de la ZA des portes du Sud, Etude pour l'accueil d'une station de charge pour les véhicules électriques et poursuite des réflexions sur les activités liées à la mobilité (aire de covoiturage, station essence..).

Pour le matériel :

- Poursuite du renouvellement du parc de matériel roulant.
- L'achat de matériel mieux adapté pour les travaux réalisés par les employés communaux.
-

Pour les budgets Eau et Assainissement :

- Renforcement du niveau de services mis en œuvre par notre prestataire Véolia pour l'entretien des réseaux et pour la distribution de l'eau aux abonnés
- Optimisation de la gestion de notre ressource en eau.
- Poursuite des études réalisées l'année dernière pour trouver de nouvelles ressources en eau.

- Démarrage de la première étude pour la réhabilitation de nos stations d'épuration en commençant par celle de Clavières d'Outre. Cette étude sera l'occasion d'améliorer notre performance au niveau de la gestion de nos réseaux et de l'aménagement du Bourg de Clavières.

Pour le bâtiment de stockage :

- Pose de protection contre les intempéries pour le stock de plaquettes qui sont brûlées dans le réseau de chaleur de FAVEROLLES.
- Poursuite des travaux d'aménagement des locaux pour les agents techniques au bâtiment de Champrojet.

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

Fonctionnement

Recettes	2025	Dépenses	2025
70 Produits des services	18 223.20 €	011 Charges à caractère général	453 979.07 €
73 Impôts et taxes	225 500.00 €	012 Charges de personnel	592 969.08 €
731 Impositions directes	463 780.00 €		
74 Dotations, subv., particip.	645 295.14 €	014 Atténuations de produits	40 724.00 €
75 Autres produits de gestion courante	190 300.00 €	65 Autres charges de gestion courante	371 922.34 €
76 Produits financiers	00.00 €	66 Charges financières	30 155.70 €
77 Produits exceptionnels	107 368.00 €	67 Charges exceptionnelles	5 243.82 €
013 Atténuations de charges	10 000.00 €	042. Opérations d'ordre	7 817.15 €
002 Excédent fonctionnement reporté	268 290.44 €	023 Virement à la section d'investissement	425 945,62 €
Recettes d'ordre	0.00 €		
TOTAL	1 928 756.78 €	TOTAL	1 928 756.78 €

Investissement

Recettes	2025	Dépenses	2025
13 Subventions	484 393.10 €	20 Immobilisations incorporelles	59 402.02 €
16 Emprunts	83 000.00 €	204 Subventions d'équipement	21 374.00 €
10 FCTVA, taxe d'aménagement	148 054.89 €	21 Immobilisations corporelles	194 718.87 €
1068 Affectation réserves	333 883.49 €	23 Immobilisations en cours	523 228.31 €
165 Cautions	€	165 Cautions	0.00 €
021 virement de la section de fonct	425 945.62 €	16 Emprunts	103 025.97 €
024 cessions d'immobilisations	1031.69 €	040 Opérations d'ordre	€
040 Opérations d'ordre	7 817.15 €	001 Déficit reporté	499 376.77 €
TOTAL	1 401 125.94 €	TOTAL	1 401 125.94 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget principal	1 928 756.78 €	1 928 756.78 €	1 401 125.94 €	1 401 125.94 €
Eau	371 585.57 €	371 585.57 €	389 586.29 €	389 586.29 €
Assainissement	57 771.86 €	57 771.86 €	236 140.52 €	236 140.52 €
Bâtiment stockage	39 327.02 €	39 327.02 €	50 490.06 €	50 490.06 €
TOTAL	2 397 441.23€	2 397 441.23€	2 077 342.81 €	2 077 342 81 €

5 / Niveau des taux d'imposition :

Comme s'était engagée l'équipe municipale depuis 2020, les taux d'imposition 2025 ne changeront pas :

Taxe foncière propriétés bâties : 37.37 % (taux communal 13,81 / taux départemental 23.56 %).

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

Taxe d'habitation : 9.81%

6 / Principaux ratios 2024 :

	Commune		Données comparatives		
	Mont global	Mont / habitant	/ Départ	/ Région	/National
Excédent brut de fonctionnement	432 646 €	435 €	357 €	228 €	193 €
Résultat comptable	401 934 €	404 €	315 €	197 €	169 €
Capacité d'autofinancement brute	409 259 €	411 €	332 €	211 €	180 €
Capacité d'autofinancement nette	311 221 €	313 €	190 €	124 €	108 €
Encours des dettes bancaires	884 750 €	889 €	973 €	685 €	545 €
Annuité des dettes bancaires	128 600 €	129 €	167 €	103 €	85 €
Capacité de désendettement	2.16 années				

Taux de réalisation du budget 2024 :

- 77% des dépenses de fonctionnement budgétées au lieu de 84 % en 2023.
- 64% des dépenses d'investissement prévues ont été réalisées contre 41 % en 2023.

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 9 agents titulaires, 9 agents contractuels et 5 emplois saisonniers (camping, piscine et service technique).

Le montant prévisionnel des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2025 s'élèvent à 592 943.00 € pour 574 338 en 2024 soit 3% d'augmentation.